

LE TUMULUS PRÉHISTORIQUE
DE LUMBRES
ET LES
SIX GISEMENTS DE L'INDUSTRIE LITHIQUE
DÉCOUVERTS A ELNES & WAVRANS-SUR-L'AA
(Pas-de-Calais)

(Communication de M. l'abbé A. COLLET, membre honoraire).

PREMIÈRE PARTIE

LE TUMULUS PRÉHISTORIQUE
DE
LUMBRES (Pas-de-Calais)

En mai 1901, la municipalité de Lumbres décida d'abaisser l'*area* ou plate-forme de la place du marché, d'une superficie de 27 ares environ.

L'endroit, dit de toute antiquité *la place*, est un tertre aplati, configu à la rue de *Laby*, aboutant vers midy à une becuque, le *Bléquin*, affluent de l'*Aa*, et vers mer à la rue du marais¹.

Cette butte faisait soupçonner en elle autre chose qu'un vain amas de terre. Elle donnait l'intuition d'une trouvaille archéologique par la déclivité de ses rampes, l'existence d'anciens marécages et d'un îlot bizarre à l'est², le

1. Livre aux *Rapports de la terre et Baronnie d'Elnes*, année 1752; — *Terrier de la Terre et Seigneurie de Tinqué en Lumbres*, fol. 35, an. 1774. Le terme *Laby*, employé dans cette citation, désigne une cense ou ferme abbatiale, rebâtie depuis peu, ancien domaine des religieux de Saint-Bertin.

2. L'îlot en question, d'une contenance de 8 ares environ, d'après le plan cadastral de Lumbres, dressé en 1830 par M. Coupé, géomètre, est entièrement comblé aujourd'hui.

confluent des rivières l'Aa et le Bléquin, qui contourne au sud le pied d'une colline aux strates parsemées de silex.

Sur nos démarches, M. Lambin-Coignon, d'Elnes, coassocié avec l'entrepreneur des travaux de nivellement, promit volontiers de surveiller les coups de pioche et de dépêcher un ouvrier à la première apparition d'ossements ; ce qui ne se fit pas attendre.

A dix pas de la base du monticule regardant à l'est l'étude de M. Julien Petit, notaire, à près de cinquante mètres, sud-est, des vestiges de la tour du *burg*¹ ou château-fort de l'ancienne *Laurentia*², les terrassiers, qui venaient d'ouvrir le centre du tertre, rencontrèrent à la profondeur approximative de 0^m70 d'une nouvelle coupe, haute alors de 1^m14, la partie occipitale de plusieurs têtes humaines, placées horizontalement et très rapprochées l'une de l'autre.

Dès cet événement de bon augure, chacun s'appliqua à ne laisser rien échapper.

Sous une chape d'humus et de terre rapportée dormaient une bonne trentaine de squelettes humains traités et placés de la même manière.

Ils étaient ensevelis à la profondeur de 60 à 70 centimètres et disposés au minimum de place sur un plan de huit mètres 20 de diamètre à son extrémité tournée du côté du levant, et de deux mètres 50 à l'autre extrémité, dirigée vers le couchant à la hauteur de onze mètres.

Il se voyait bien, en dépit de leur mauvais état, que tous ces morts n'avaient subi aucun remaniement et qu'ils occupaient la position de leur sépulture primitive : têtes à l'est, corps repliés sur le côté gauche ; bras, jambes et mains repliés dans la situation du fœtus.

Cette attitude funéraire serait-elle l'effet du hasard ?

Au chapitre IV du livre sixième de son *Génie du Christianisme*, Châteaubriand raconte que chez les Indiens « les

1. Ce mot a conservé longtemps le sens de *château*, même dans nos contrées. Un auteur du IV^e siècle, Végèce, disait : *castellum parvulum, quem « burgum » vocant*. On le fait dériver du grec *πυργος*, tour. (Lambert d'Ardes, Chron. p. 461). Le vieux *burg* de Lumbres fut autrefois le manoir féodal des *de Mametz*. Les restes de sa tour servent actuellement de lieu de remise.

2. MALBRANCQ. *De Morinis*, t. I, p. 591. Tournay, 1639-54.

mères donnent à l'homme, au sépulcre, la même position qu'il avait dans le sein maternel. » N'est-ce pas voulu ?...

Quoiqu'il en soit, un ossuaire inviolé qu'entouraient d'aussi typiques circonstances, situation au centre d'une butte, orientation invariable des corps, leur dépôt tout voisin l'un de l'autre, avec un recouvrement de terreau de 0^m60 à 0^m70 d'épaisseur, devait être, pensions-nous, un tumulus, probablement le *long barrow* anglais, vu la différence ou inégalité de ses deux extrémités.

Assez ordinairement, un tumulus de ce caractère est fait de pierres sèches.

Le tumulus allongé de Lumbres n'a fourni, d'abord, que deux petits moellons, d'une longueur de 0^m40 chacun. L'un de ces calcaires, mis de champ, large de 0^m30 et épais de 0^m15, logeait dans un creux arrondi, long de 0^m25 et profond de 0^m10, la partie postérieure d'une tête humaine, dont la face sortait complètement. Sur l'autre pierre blanche, plate et rectangulaire, d'une largeur de 0^m20 et épaisseur de 0^m10, reposait de même un crâne, qui ne put davantage être retiré intact à cause de son état avancé de décomposition.

Ces deux roches formaient-elles chevet aux têtes de deux chefs d'une caste, de personnalités en honneur ou simplement d'hommes plus aimés ?

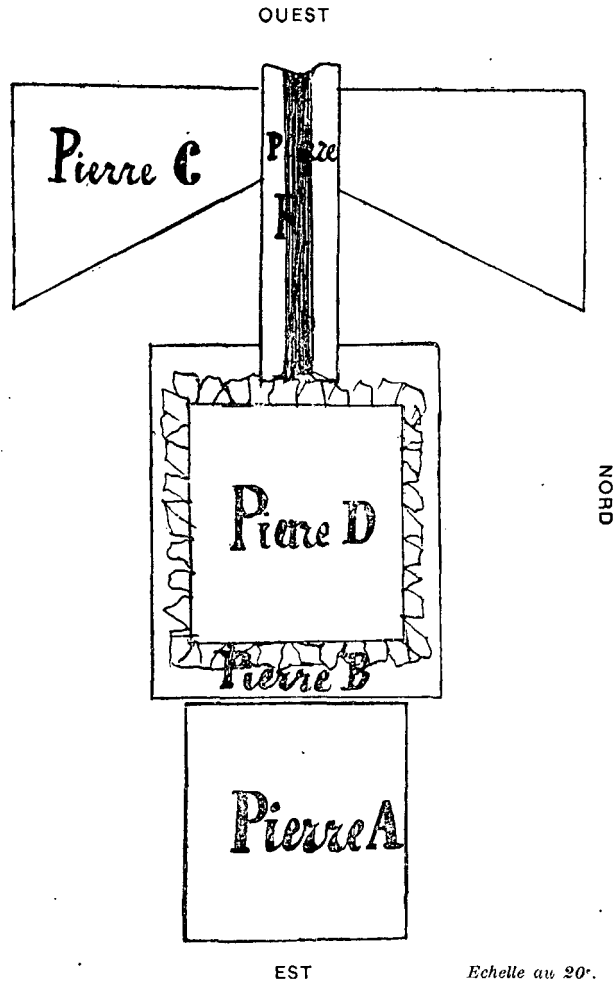
Les deux pierres n'accusaient aucun indice révélateur. Néanmoins, elles annonçaient une trouvaille extrêmement remarquable par son étrangeté.

Il s'agissait, cette fois, d'un véritable monument.

Voici sa structure, mesurée sur place par nous-même : trois gros blocs de calcaire, de 0^m30 d'épaisseur chacun, empruntés sans nul doute aux couches du voisinage, étaient posés sur leur lit de carrière, sans liaison de mortier, à la profondeur de 1^m60 d'une argile compacte et durcie. Ces trois énormes dalles, qui étaient manifestement dégrossies, taillées et juxtaposées avec soin, constituaient à la vue une assise de fond, orientée du levant au couchant.

La réduction, ci-dessous, au 1/20^e de grandeur nature de la substruction que nous décrivons, montre (A) à l'Est, la première dalle de face, la moins grande des trois ; (B) la dalle intermédiaire, sur laquelle reposait un bloc (D) très

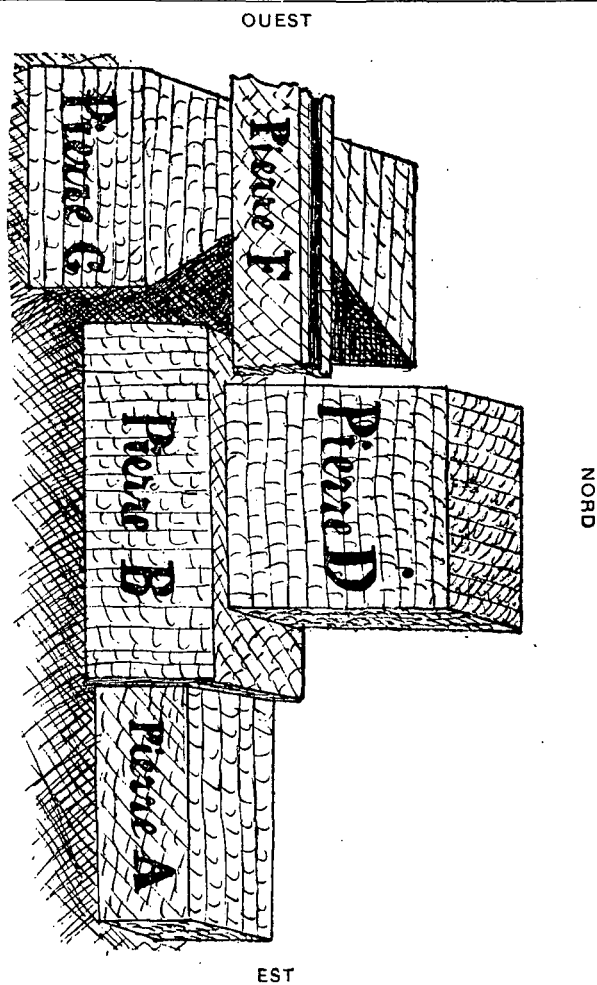
convenablement équarri et curieusement encadré d'une série de petits moellons à l'état brut (E), qui étaient plantés verticalement et semblaient protéger ledit cube en façon de support; (C) la dalle du sommet, gisant à l'ouest,



Plan d'installation des pierres constituant l'édifice souterrain de Lumbres.

remarquable par une entaille franchement voulue en forme d'angle.

Une cinquième et dernière pierre (F), également ouvrée, coupait perpendiculairement dans son milieu le vide créé



Plan en perspective de l'édifice souterrain
de Lumbres.

par l'entaille intentionnelle de la pierre supérieure (C) du dallage et, circonstance intéressante à noter, ce même calcaire, de petite largeur (0^m20), montrait sur l'étendue totale (0^m74) de sa surface antérieure une rigole incisée longitudinalement et remplie d'ossements humains que la vétusté n'avait pas entièrement consumés.

D'après les tailleurs de pierre du pays que nous avons interrogés spécialement, il n'était pas possible de prendre cette cavité pour une dépression naturelle. Elle était artificielle, c'est-à-dire pratiquée de main d'homme; ses parois, en effet, marquaient au premier examen les empreintes irrécusables d'un tranchet ou d'un ciseau quelconque. On sait, du reste, que la craie se laisse facilement entamer.

Sur ce, voici les dimensions exactes des cinq pierres constitutives de l'édifice souterrain de notre « long barrow » :

	LONGUEUR	LARGEUR	ÉPAISSEUR
A — Pierre de face (côté est) du dallage.....	0 ^m 70	0 ^m 65	0 ^m 25
B — Pierre intermédiaire du dallage.....	0 ^m 95	0 ^m 75	0 ^m 30
C — Pierre du sommet (côté ouest) du dallage.....	1 ^m 45	0 ^m 60	0 ^m 30
D — Bloc équarri, superposé sur la pierre intermé- diaire B.....	0 ^m 65	0 ^m 60	0 ^m 60
E — Petites roches, à l'état brut, enveloppant le cube central D.....	0 ^m 30	0 ^m 08	0 ^m 08
F — 5 ^e pierre, de petite lar- geur, traversant la pierre du dallage C...	0 ^m 74	à 0 ^m 10	à 0 ^m 10

En résumé, il ressort du rapport de ces mesures que la substruction dont s'agit, mesurait à sa base 2^m25 de long et avait 90 centimètres de hauteur à l'endroit du cube central; ce qui, avec les 70 centimètres d'épaisseur d'humus et de terre végétale qui la dissimulaient, donnait au tumulus de Lumbres l'élévation de 1^m60, soit 5 pieds environ.

Près de deux mille mètres cubes furent remués tout

autour de l'énigmatique monument. La terre sous-jacente a été elle-même fouillée avec soin. Elle n'a mis à jour ni os, ni poterie, ni métal.

Heureusement les cadavres étaient accompagnés d'un superbe mobilier lapidaire, dont les pièces seront passées en revue ci-après.

Disons aussitôt que leurs ossements, noyés depuis des siècles dans une couche collante de terreau noirâtre, étaient si mal conservés, pour la plupart, qu'il a fallu une peine infinie pour reconnaître dans ces épaves humaines : un frontal d'adulte ; — le frontal d'un vieillard à arcades sourcillières proéminentes ; — un radius d'une longueur appréciable ; — un fémur à pilastre, d'un sujet petit mais musclé ; — un humérus avec perforation de la fosse olécranienne ; — un fragment (côté droit) de maxillaire inférieur orthognathe portant quatre incisives, une canine, les deux prémolaires, l'alvéole de la troisième molaire, sans possession de dent de sagesse, indice du crâne d'un adolescent ; — un crâne, incomplet, d'une capacité apparemment considérable, laissant voir les empreintes des sinus et vaisseaux artériels.

Dans l'impossibilité où nous étions de cuber cette tête, faute d'un compas d'épaisseur, et ne voulant rien négliger de ce qui pourrait intéresser cette découverte anatomique, nous en avons envoyé les débris, tels quels, au laboratoire d'Anthropologie de Paris ; ce qui nous a valu d'un éminent professeur au *Museum*, M. le Dr E. T. Hamy, de l'Institut, le rapport suivant du 12 mars 1902 : « En définitive, le « seul os intact, un long radius, mesurant 264^{mm} dénonce « une taille très élevée ; sur vingt-quatre squelettes de « races blanches dont j'ai les mesures sous les yeux, deux « seulement dépassent ce chiffre, l'un avec 272^{mm}, l'autre « avec 282^{mm}.

« L'un des fémurs est à colonne ; la cavité olécranienne est perforée sur un très long humérus. Enfin, le « crâne, dont il ne subsiste en entier que le frontal et les « pariétaux, devait être *fortement* BRACHYCÉPHALE.

« C'est fâcheux, très fâcheux que ces débris de squelettes « soient en si mauvais état, car nous aurions eu là l'occasion de savoir quelque chose des populations néolithiques d'Artois, qui nous restent tout à fait inconnues. »

Notre long barrow de Lumbres évoquait naturellement le tumulus découvert, en octobre 1897, à Wimereux, près Boulogne-sur-Mer, sur une butte qui domine la rivière de ce nom, au-dessus du lieu dit *le Ballon*.

Sauf l'usage du double mode d'ensevelissement, l'incinération et l'inhumation, vérifié à Wimereux, tandis qu'à Lumbres, où, les ossements ne portant aucune trace de crémation, la pratique de l'inhumation fut seule reconnue, la similarité des deux sépultures existe tout à fait complète : même état des squelettes fort mal conservés ; situation équivalente des corps repliés, déposés au milieu exact du tertre, tout proches l'un de l'autre, orientés la face au levant ou les pieds dirigés vers le couchant.

Caractères pareils des ossements, c'est-à-dire prééminence des bosses sourcillières, perforation de la cavité olécranienne de l'humérus, aspérité de la ligne âpre du fémur ; usure prononcée de la surface et couronne des dents.

Avec cela, les particularités intrinsèques offertes par les deux tombes ne sont pas moins identiques : même élévation de 1^m50 à 1^m60 de hauteur ; — même présence de silex taillés, simples éclats ou instruments plus précis, ne dépassant jamais le périmètre décrit par les décompositions organiques : même absence totale de poterie et de métal, bronze ou fer ; — et, pour ne rien omettre, au centre du tertre funéraire, même existence d'un monument bizarre et problématique, formé, d'un côté comme de l'autre, de grosses pierres locales, restées brutes, à Wimereux, mais franchement dégrossies et taillées à Lumbres.

Le fait s'explique sans difficulté. A Wimereux, les indigènes n'avaient à leur disposition que des pierres de la côte, très dures, qu'ils ne pouvaient façonner avec leurs instruments primitifs. La craie de Lumbres, au contraire, fort tendre et, par conséquent, facile à entamer, n'offrait point aux ouvriers des temps préhistoriques un travail incompatible avec leur outillage rudimentaire.

Encore, l'homogénéité presque absolue des deux constructions également mystérieuses, autant celle de Lumbres que celle de Wimereux, incitait à rechercher leur signification, à se demander, par exemple, si, l'une comme

l'autre, elles n'avaient point un caractère hiératique et religieux.

M. le Dr Emile Dutertre, membre de la Commission des Musées de Boulogne-sur-Mer, qui a fouillé le tumulus de Wimereux et lui a consacré deux articles dans les numéros du 21 octobre et 12 novembre 1897 du journal *la France du Nord* décrit et apprécie de cette façon l'édifice souterrain qu'il y a remarqué : « A côté des dernières tombes se trouve une sorte de dallage composé de blocs plats d'un grès portlandien, dont l'épaisseur atteignait parfois de 10 à 20 centimètres. Ce dallage assez irrégulier avait plus de 2 mètres de long, sur plus d'un mètre de large. Ces dimensions plus grandes firent croire qu'il s'agissait là peut-être de la tombe d'un chef ou d'un personnage plus important. Aussi ce dallage fut-il enlevé avec soin au milieu d'une foule de personnes que la nouvelle de cette découverte avait fait accourir. La terre sous-jacente fut d'abord enlevée soigneusement, tranche par tranche, puis l'on eut beau piocher jusqu'au sol primitif, l'on ne trouva rien, pas même la moindre trace d'ossement. Ce n'était donc pas une tombe. Peut-être se trouvait-on en face d'une sorte d'autel?... »

Il n'y a là sans doute qu'une conjecture, la plus simple des ressources scientifiques. Elle a paru cependant raisonnable et non gratuite à M. le Dr E. T. Hamy, puisque cet ethnologue si compétent l'a reproduite dans sa brochure (p. 17) *Boulogne dans l'Antiquité* : « Vers le centre du petit cimetière fort barbare découvert à Wimereux, une sorte d'autel », fait d'un amas de grosses pierres de deux mètres de long sur un peu plus d'un mètre de large, était précédé d'un pavage assez régulier des galets de la côte de 1^m60 de longueur et 0^m65 de largeur¹ ».

A son tour, le savant conservateur des Musées municipaux de cette même ville, M. le Dr H. E. Sauvage, n'a pas hésité à reconnaître une affectation rituelle aux substructions des deux tumuli : « A quelques détails près, résultant de la variété des matériaux mis en œuvre, les édifices souterrains rencontrés à Lumbres et à Wimereux

1. E. T. HAMY, *Boulogne dans l'Antiquité*. Boulogne-sur-Mer, 1899, in-8°.

« sont des analogues archéologiques. Ils présentent dans « leur érection, dans leur disposition et jusque dans leur « orientation respective des formes et intentions pareilles ; « ils doivent donc avoir, à mon avis, une origine et destina- « tion identiques ; ils ne constituent pas une sépulture, mais « ils dénoncent plutôt un caractère mystique, religieux, « sacré ' ».

Dans l'état actuel des connaissances préhistoriques, il serait peut-être sage de renoncer à toute hypothèse. Mais l'opinion précitée ne se heurte à aucune invraisemblance.

Selon une conviction aussi ancienne qu'universelle, l'autel n'est-il pas le premier monument que la main de l'homme a essayé de bâtir sur la surface encore vierge de la terre ?

Et puis, *la religiosité des hommes de la pierre polie n'a été mise en doute par personne*, déclare De Quatrefages².

Ils croyaient à une autre vie, affirme le savant rationaliste, Broca³.

Il n'en fallait pas davantage, à notre sens, pour faire naître chez l'homme primitif l'idée d'abriter son mort sous les auspices d'un monument religieux et de l'y entourer d'offrandes votives, devenues pour nous des trésors ethnographiques.

N'ayant pas eu l'heur d'arriver à connaître notre lointain devancier de la vallée de l'Aa par les restes de sa charpente osseuse, nous allons, du moins, le voir dans ses œuvres industrielles en silex.

1. Lettre du 18 octobre 1901.

2. DE QUATREFAGES, *Introduction à l'étude des races humaines*, pp. 281-283. Paris, 1887.

3. D^r BROCA, *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, t. IX, p. 199 et suiv.

MOBILIER FUNÉRAIRE

DU TUMULUS PRÉHISTORIQUE

DE LUMBRES

I. **Couteaux.** — Notre collection tumulaire comprend 200 pièces environ. Les plus soignées sont les couteaux.

Ces lames de pierre, dont les siècles n'ont pas émoussé le tranchant, serviraient encore maintenant aussi bien que l'acier le mieux trempé. L'une d'elles (Pl. I, fig. 1), qui mesure 21 centimètres de long sur 37 millimètres à sa plus grande largeur, est le vrai prototype du tranchet de nos cordonniers modernes.

Un spécimen à bec de colibri (Pl. I, fig. 2) évoque l'*acutissima petra*, le couteau affilé de silex que les Hébreux employaient dans la pratique de la circoncision (Exode IV, 25) et les anciens Grecs pour l'affilage de la pointe émoussée de leur roseau à écrire (*Julianus, lib. VI, epigr.*)

D'autres couteaux, qui sont également traités avec une rare perfection, rappellent le silex à tranchant arrondi avec lequel les momificateurs égyptiens disséquaient leurs morts à embaumer (*Hérodote II, 86*). C'est, dit-on, avec des pierres coupantes de cette forme que les prêtres de Baal se faisaient des incisions pour se rendre le dieu favorable, que les prêtres de Cybèle se mutilaient outrageusement, qu'Annibal frappa l'agneau propitiatoire sur l'autel: *Agnum læva manu, dextera silicem retinens.... Jovem cæterosque precatu deos caput pecudis saxo elisit* (Liv.)

Indépendamment de ces types remarquables, l'ossuaire de Lumbres a fourni quelques beaux échantillons analogues aux couteaux du *diluvium* trouvés à Quincy-sous-le-Mont (Seine-et-Marne) et représentés aux lettres B, C, D de la figure 10 des *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, 1^{re} partie, p. 37, par Edouard Fleury.

Nos autres couteaux, sortis du tumulus au nombre de 24, ont des dimensions plus petites; leur longueur varie de 0^m04 à 0^m06.

II. Têtes de flèche. — Il existe de la même provenance une quarantaine de pointes acuminées et à bords tranchants. Ces armes de trait ont indistinctement la face inférieure plane, un peu concave. Une crête médiane, souvent abattue, sépare les deux plans inclinés du dos. A leur base se voit pour attaché à une hampe, soit une double encoche, soit une échancrure horizontale ou latérale.

Qu'il nous suffise de reproduire (Pl. I, fig. 3) une flèche en forme de couteau-lancette. Tant par ses deux tranchants suraigus que par la pointe très fine qui la termine, une tête de flèche de cette espèce devait pénétrer et meurtrir dangereusement.

III. Perçoirs. — Dans les dix à douze perçoirs que nous avons retirés de la tombe de Lumbres, un exemplaire mérite d'être cité en raison de la prévoyance et de l'habileté de main qu'il dénote chez son fabricant préhistorique.

Ce perçoir (Pl. I, fig. 4) a la poignée rhomboïdale et sa pointe triangulaire, très symétriquement déliée sur une longueur de 0^m03, et présentant à son côté inférieur une gorge latérale, qui a été creusée pour éviter sa fracture et assurer à l'instrument la plus grande solidité possible. Après cela, afin de rendre son outil d'un usage facile, l'ouvrier a non seulement évité les trop fortes saillies qui eussent gêné sa préhension, mais il a donné au corps du silex, composant la poignée, le développement voulu avec des coupes losangées et concaves, favorables à la pose des doigts qui y prennent leur appui.

IV. Grattoirs. — Notre nécropole n'en a livré qu'un petit nombre, une dizaine au plus. Cette pénurie d'ustensiles en silex, que l'on rencontre presque toujours en quantité à la surface du sol, ne serait pas chose extraordinaire. Au dire des préhistoriens de marque, Gabriel de Mortillet et le baron J. de Baye : « les grattoirs, qui sont « extrêmement nombreux dans certains gisements, comme « dans l'atelier du Camp Barbet (Oise) et dans les habitations du Campigny (Seine-Inférieure), sont plus rares « dans les sépultures ¹. »

« Ces instruments, si abondamment répandus sur la

1. G. DE MORTILLET, *le Préhistorique*, p. 314.

« surface du sol, ne paraissent pas avoir eu leur place
« dans le mobilier funéraire ¹. »

Mais il convient d'opposer à l'opinion de ces deux spécialistes français cette assertion formelle du savant anglais, John Evans : « On rencontre fréquemment les
« instruments connus sous le nom de grattoirs dans les
« *tumuli* de la Grande-Bretagne; ils accompagnent des
« cadavres brûlés et non brûlés sans aucune trace de
« métal ². »

V. Nucléus et projectiles nucléiformes. — Un seul *nucléus* s'est montré au milieu des ossements brisés et pourris. Il est conique et retaillé avec soin sur toute sa périphérie, à part une tache caractéristique du silex due à une conservation partielle de sa gangue primitive vers le plan de frappe.

Cet élégant objet révèle une expérience d'art prodigieuse dans le travail de la pierre. Peut-être doit-il à sa beauté exceptionnelle d'avoir été pieusement uni aux restes d'un défunt aimé. Ces noyaux de silex, en effet, n'avaient point de raison d'être dans les tombes. « Leur destination y répugne, fait remarquer le baron de Baye. Lorsqu'un *nucléus* avait donné le nombre de lames qu'on pouvait en obtenir, il était abandonné ³ ».

Au contraire, les « projectiles nucléiformes » abondaient. Ces rognons abrupts en pierre, plus ou moins volumineux, que les auteurs désignent habituellement sous les noms de « pierres de fronde » ou « de jet » offrent une certaine ressemblance avec les « nuclei » dont ils se distinguent nettement par leurs facettes à arêtes vives et à pointes saillantes.

VI. Tranchets. — D'entre les ossements surgirent aussi maints silex d'un emploi discutable. Ils sont taillés à éclats assez larges sur leurs deux faces inégalement renflées. L'une des extrémités est pointue, quoique restée robuste, tandis que l'autre présente un tranchant arrondi et bien affûté.

Au point de vue morphologique, ces instruments, figurés par l'image 16 de la planche V, affectent la physionomie

1. B^{ON} DE BAYE, *l'Archéologie préhistorique*, pp. 49 et 262.

2. JOHN EVANS, *les Ages de la pierre*, chap. XI, *grattoirs*, p. 304.

3. *Ouv. cité*, p. 269.

des haches triangulaires des Kjækkenmøddings danois, des tranchets du Campigny, du Camp Barbet et de Wisant (Pas-de-Calais).

VII. Fragment de hache polie. — Il nous reste à enregistrer un tronçon médian, long et large de 0^m06, d'une hache polie en silex jaunâtre d'une belle patine.

Que faut-il penser de la présence dans un tertre funéraire de ce témoin néolithique ?

D'après certaines croyances encore en vigueur chez les Esquimaux et les Hottentots, l'objet fabriqué devient un être et possède, en quelque sorte, un souffle vital; le briser c'est affranchir son âme, créée par l'ouvrier qui l'a confectionné et lui permettre de rejoindre son possesseur ou d'accompagner plus sûrement quelque mort illustre dans la terre des esprits. C'est ainsi que des archéologues considèrent, comme des offrandes votives, les haches polies provenant des sépultures. Ils enseignent qu'il faut prendre leurs débris pour autant de témoignages commémoratifs de la coutume d'anéantir, en signe de deuil, l'arme du guerrier ou du chasseur préhistorique au jour de sa mort.

Sans trop nous aventurer dans le domaine des conjectures, notre hache polie de Lumbres, dont la destination originaire fut vraisemblablement l'utilité domestique, loin d'avoir été intentionnellement cassée sous l'inspiration d'un sentiment religieux, ne devrait-elle pas plutôt sa rupture à un choc violent ou de biais pendant son usage journalier?.....

Nous l'avons déjà indiqué au début de cet inventaire; le tumulus qui nous occupe a fourni 200 silex ouvrés environ. Malgré la netteté de leurs caractères de taille et plans de frappe, voulant mettre ces souvenirs posthumes à l'abri de toute contestation et garantir leur inventeur contre tous reproches d'imagination, d'exagération ou de système, celui-ci a communiqué, par plusieurs envois spéciaux, ses trouvailles aux personnes les plus compétentes. Une attestation suffira. M. Salomon Reinach, le savant conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, a retourné nos silex en les déclarant « incontestables, fort intéressants et de-

« mandant à être décrits, dessinés avec soin et publiés¹ ».

Toutes ces pierres d'outre-tombe devenaient alors des documents authentiques, non moins vénérables et précieux que les meilleurs titres sur parchemin. Car leur dépôt au sein des nombreux morts de la place du Marché à Lumbres ne pouvait être accidentel, un jeu de la nature *naturæ lusus*², et, s'il cachait le symbole d'une idée mystique, s'il donnait la preuve touchante d'affections individuelles, assurément ces suppositions, pour être aussi plausibles que délicates, n'impliquaient pas conjecturalement la fabrication sur place de tous ces mementos lapidaires de famille et d'amitié.

A partir de l'époque néolithique seulement, la vénération, le respect du mort, s'étant peu à peu substitués à la crainte brutale du cadavre, donnèrent naissance à la Tombe et au Tumulus proprement dit.

Suivant les préhistoriens les plus autorisés³, les populations de la période paléolithique n'enterraient pas leurs morts; et plus tard, aux premiers stades de la civilisation, chez nos ancêtres de l'âge robenkausien, les vivants ne les gardaient que par exception dans leurs demeures: cavernes naturelles ou grottes artificielles, huttes, tentes ou gourbis de toutes espèces. Ce qui a fait redire après sir John Lubbock que « *l'instinct* de l'homme l'a presque « toujours poussé à enterrer ses morts loin de lui⁴ ».

On pouvait donc présumer que la Tombe de Lumbres, si elle témoignait sans conteste de l'existence de peuplades très anciennes dans la vallée de l'Aa, n'y marquait pas topographiquement leurs lieux de résidence ou de campement.

Il fallait les chercher ailleurs et espérer les découvrir en tenant compte des indices tracés par les maîtres en préhistoire: présence dans le pays de riches cours d'eau, voisinage de bois giboyeux, existence de plateaux

1. Lettres du 18 décembre 1901, des 8 et 24 août 1902.

2. Pline.

3. Voir G. DE MORTILLET, ouv. cité, p. 604; — CLÉMENTE ROYER, *Les Rites funéraires aux époques préhistoriques* (Revue d'anthrop., 1876, pp. 446 et 462); — EM. CARTAILHAC, *La France préhistorique*, ch. XVII, p. 303, etc.

4. Ouv. cité, t. II, p. 43.

salubres, positions défendables, montagnes à calcaires noduleux procurant aux hommes de l'industrie lithique la matière *ad hoc* pour la confection de leur outillage spécial.

Au surplus, notre ancêtre préhistorique ne subissait-il pas, comme l'homme actuel, la triple et impérieuse nécessité de se nourrir, de se vêtir et de se défendre contre l'ennemi, qu'il s'appelle *homo* ou bête fauve ? « L'homme, » dit Bernardin de Saint-Pierre, est le seul des animaux « qui soit obligé de se vêtir, le seul aux besoins duquel la « *nature* (le Créateur) n'ait pas immédiatement pourvu¹ ». Il avait donc nécessairement à se faire des armes et des outils.

C'est à l'influence de toutes ces idées qu'est due la trouvaille, presque simultanée, à Elnes et Wavrans-sur-l'Aa, de six gisements distincts des âges de la pierre.

Les pages suivantes sont consacrées à en faire connaître, l'un après l'autre, la situation géographique et l'importance respective.

1. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Etudes de la nature*, XII^e étude.